

Malgré l'échec constaté du « Choc des savoirs » mis en place dans seulement un quart des collèges à la rentrée 2024, l'annulation du décret qui l'instituait par le Conseil d'État, et la condamnation unanime du corps enseignant, le gouvernement s'entête à vouloir classer les élèves, dans un exercice d'autosatisfaction permanent, et demeure sourd à toutes les remarques et revendications des professionnels de l'enseignement que nous sommes.

La prolongation incohérente de cette expérience sur les niveaux de 6ème et de 5ème et son abandon pour les classes de 4ème et 3ème traduit la fébrilité d'un gouvernement incapable de donner un cap fiable, qui, au détriment de l'enseignement de la

Technologie en 6ème et, plus généralement, des conditions d'enseignement, baisse une nouvelle fois les moyens destinés au collège sans répondre aux réels besoins des élèves et des enseignants.

La CGT Educ'Action 83 dénonce avec la plus grande fermeté cette volonté de tri social des élèves en fonction de leur niveau, les assignant à une case, les stigmatisant, et les préparant ainsi à un avenir déjà préétabli. Nous portons les valeurs d'une école émancipatrice héritée de l'enseignement populaire, où chaque élève doit pouvoir se révéler à son rythme et s'épanouir. L'École n'est pas l'antichambre de l'entreprise, et ne doit pas avoir pour objectif de former de futurs employés plus ou moins qualifiés. Force est de constater que ce n'est pas l'ambition visée par les actuelles politiques gouvernementales.

C'est pourquoi, la CGT Educ'Action 83 dépose un préavis et appelle tous les enseignants à la grève des corrections pour le DNB en juillet prochain afin de continuer à s'opposer à des choix néfastes pour l'avenir de notre jeunesse. Elle appelle également à la constitution de caisses de grève, afin que les collègues non correcteurs participent également à l'action en soutenant financièrement les correcteurs grévistes.

L'an dernier, dans notre département, cette grève avait désorganisé les corrections dans les centres d'examen de Carcès et Brignoles. Des responsables de centre avaient même ordonné, à des professeurs d'autres disciplines de corriger les copies du brevet de Français en contrepartie d'heures supplémentaires, avec l'aval des IA-IPR et de la Rectrice elle-même. Nous veillerons cette année à ce que de tels actes irrespectueux du droit de grève et du soin que l'on doit apporter à la correction d'une copie ne puissent se produire de nouveau.

Si quelques dizaines de correcteurs grévistes ont pu mettre en défaut l'organisation des corrections, soyons encore plus nombreux à nous mettre en grève cette année pour enfin être entendus et faire gagner nos revendications !

**POUR LE RETRAIT DE CETTE RÉFORME NÉFASTE,**

**DE VÉRITABLES MOYENS POUR RÉPONDRE AUX BESOINS DE NOS ÉLÈVES,**

**ET LA DEFENSES DE NOS CONDITIONS DE TRAVAIL**

**TOUTES ET TOUS EN GREVE LORS DES CORRECTIONS DU DNB !!!**

